



## ***ASSEMBLÉE GÉNÉRALE***

***Mercredi 1<sup>er</sup> avril 2020***

**RAPPORT MORAL 2019**

**Michaël Weber, président de la Fédération des Parcs naturels  
régionaux de France**

Chers collègues, élus des Parcs,  
Chers directrices et directeurs  
Chers représentants des Régions,  
Chers Partenaires,  
Chers amis,

L'année 2019 a été une fois de plus dense et riche. Sur le plan institutionnel, elle a été marquée par nos deuxièmes universités d'été qui se sont déroulées en juillet dans le Parc naturel régional des Causses du Quercy à Cajarc. La mobilisation de notre réseau y a été forte. Ce temps d'échange plus « interne » qu'un congrès national est apprécié. Je propose que ces rencontres soient désormais instituées en les alternant avec les années de congrès national. Nous y avons évoqué le passage vers un établissement public pour les Parcs naturels régionaux. Cette rencontre a posé les bases d'un projet de réforme ambitieux qui nous a été présenté par François Benech, notre avocat mandaté pour élaborer les propositions. Les multiples dimensions du projet ont fait débat. Une large majorité a approuvé le principe et l'importance de poursuivre cette réforme en raison de la fragilité croissante du syndicat mixte et de son positionnement institutionnel. De nombreuses rencontres d'abord avec les Ministres de l'écologie et de la cohésion des territoires, avec les têtes de réseau ou les parlementaires ont été organisées pour échanger sur notre projet.

Un des points soulevés régulièrement porte sur le risque de déséquilibrer notre mission de développement au profit de notre mission de préservation. Je tiens à vous rassurer quant aux objectifs que nous poursuivons. Rien ne doit fragiliser la capacité que les Parcs ont à articuler leurs objectifs de préservation des patrimoines naturels et culturels avec leur légitimité et capacité à agir sur le développement local. Bien entendu le risque existe. Mais il n'est ni nouveau, ni strictement corrélé au statut de notre structure de gestion. Régulièrement l'idée de recentrer les missions des Parcs est évoquée. C'est mal ou trop peu connaître nos actions et notre bilan. La diversité de nos missions n'est pas issue des textes, elle ne résulte pas d'une démarche intellectuelle et hors sol, elle est le fruit de notre expérience, du lien que nous établissons avec chacun de nos territoires. C'est une réponse à leurs besoins. Les Parc naturels régionaux ont été créés pour apporter des réponses à la fragilité du monde rural. Les Parcs doivent continuer à être perçus comme une solution et non comme un problème.

Le travail d'inventaire des outils déployés par les PNR pour accompagner l'aménagement de leurs territoires est particulièrement instructif et l'illustre bien. Nous exerçons toujours nos missions dans une posture de médiateur. L'aménagement du territoire est sans aucun doute une de nos missions qui a le plus évolué depuis l'émergence des POS, PLU, SCOT et PLUi. Les Parc ont toujours su trouver les interstices permettant de progresser à la fois dans la manière de faire, en mettant souvent la participation citoyenne à l'honneur, mais également dans les résultats.

Cet espace de créativité et d'innovation que les Parcs savent si bien ouvrir, nous a également permis d'être identifiés par l'Agence nationale pour la cohésion des territoires dans le cadre du nouveau dispositif pour les petites villes de demain. Je sais que la reconnaissance de notre action dans les politiques d'aménagement et de cohésion des territoires est une attente forte. Nous y avons travaillé cette année.

Néanmoins ne nous y trompons pas. Les Parcs sont à la croisée de deux puissantes dynamiques. D'abord, le constat de l'urgence écologique qui met désormais ce thème à hauteur de la lutte contre le changement climatique. Nous nous sommes exprimés et avons

largement relayé le message de la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES). Cette prise de conscience va accroître les attentes de nos habitants vis-à-vis des Parcs. Nous l'avons constaté à plusieurs reprises et de manière très tangible cette année. Que ce soit dans le Vexin français à propos d'un projet de carrière, dans le Morvan concernant la gestion de la forêt ou dans les Monts d'Ardèche à propos d'une construction de grande dimension. Même si nous avons relayé, à chaque fois ces inquiétudes, appelant l'État à veiller à la cohérence avec le classement en Parc naturel régional, ces projets mettent en lumière nos fragilités. A cela s'ajoute l'évolution permanente du paysage institutionnel dans le cadre des différentes réformes de décentralisation. Dans ce contexte, les Parcs doivent évoluer et ils peuvent le faire sans renier leur passé.

Lors de ces Universités d'été nous avons également signé le plaidoyer pour une alimentation responsable et durable. Les Parcs naturels régionaux ont très tôt montré la force et la cohérence du lien entre agroécologie et alimentation symbolisé dans la commission rebaptisée agriculture et alimentation.

La Fédération est également très active pour mettre en valeur l'expérience de notre réseau en matière d'agroécologie. Ce thème est prioritaire dans la lutte contre l'érosion de la biodiversité, mais il est également générateur de nouveaux liens solides et durables entre les hommes et leurs territoires. Nous pouvons y jouer un rôle essentiel. Nous avons ainsi élaboré, en partenariat avec les Parcs nationaux pour rédiger le plaidoyer pour une PAC des territoires. Douze réunions ont permis d'établir le bilan de la mise en œuvre des mesures de la PAC actuelle et de formaliser des propositions ambitieuses pour la future PAC.

Concernant notre Fédération, l'année 2019 a vu l'organisation de 10 réunions institutionnelles (bureaux, université d'été et assemblée générale). Les 10 commissions, dont la nouvelle commission forêt, se sont réunies entre une et trois fois dans l'année. Pas moins de 26 événements nationaux (séminaires, journées thématiques) ont été organisés. C'est plus de 2000 élus et techniciens des Parcs qui se sont réunis au moins une fois autour d'un événement organisé par la Fédération en 2019. Mes chers collègues, cette vitalité et ce dynamisme sont une grande force que nous devons cultiver.

Notre réseau est également très attractif. L'année 2019 a vu la naissance du 54<sup>e</sup> Parc naturel régional, le Parc du Médoc inauguré le 12 octobre ; et une quinzaine de Parcs sont toujours en projet. J'ai également poursuivi ma tournée en partant à la rencontre de 8 Parcs existants. La Fédération a également émis des avis sur 7 chartes de Parcs et poursuivi son appui aux Parcs en révision ou en projet. Cette attractivité mise en perspective des moyens qui nous sont alloués continuera à nourrir les débats au sein du réseau.

2019 a également été la quatrième année du plan de déploiement de la marque Valeurs Parcs. Vingt-huit nouveaux produits ont rejoint la famille des marqués. Notre objectif est d'accompagner au mieux les Parcs dans le déploiement de leur stratégie territoriale de marquage en garantissant la cohérence de la mise en application des critères et en fournissant des outils mutualisés. Cette mutualisation à 54 nous permet également aujourd'hui de renforcer notre stratégie de communication en menant par des opérations nationales comme le grand pique-nique qui a réuni 35 Parcs ou le partenariat avec M6. Année importante également pour notre projet de développement d'une offre touristique positionnée autour de « l'utopie rurale ». Cette deuxième phase nous a permis de retenir 5 Parcs pour expérimenter le processus d'élaboration de différents types d'offres.

Sur le plan du développement économique toujours, j'aimerais souligner l'excellent partenariat autour du prix national « Innover à la campagne ». Pour la seconde année, il nous a permis de remettre un prix spécial Parc. Quarante-deux entreprises ont été

candidates dans 26 Parcs. Ce prix nous permet de communiquer autour d'une image très positive de nos territoires qui bien que souvent en difficulté, accueillent également des femmes et des hommes entrepreneurs, créatifs et innovants, qui ont volontairement fait le choix de la campagne et des Parcs.

J'ai eu plusieurs fois l'occasion d'évoquer le paradoxe que nous subissons concernant nos activités à l'international. Mexique, Uruguay, Angola, Argentine, Brésil, Guinée Conakry, Viet Nam, Algérie, Arabie saoudite, Canada (Québec), Serbie, les sollicitations sont nombreuses. Le modèle et « l'expérience » Parc naturel régional attirent de nombreux Pays dans le monde. Et malgré cela nous rencontrons des difficultés à stabiliser le financement de nos moyens internes permettant de répondre à ces demandes et d'accompagner les Parcs qui coopèrent. Nous avons alerté nos partenaires et j'ai espoir que la situation s'améliore en 2020. Concernant Europarc, la Fédération a accepté la responsabilité d'animer la plateforme des Parc naturels et poursuit l'animation de la section française qui devient francophone.

Chers collègues, vous l'avez sans doute constaté que notre réseau est de plus en plus visible. Bien entendu la pédagogie sur l'objet particulier qu'est le Parc naturel régional est un exercice permanent, mais notre stratégie qui recentre nos actions collectives sur des opérations groupées (livre des chefs des Parcs naturel régionaux Hachette-Marabout, projet de série de films sur France télévision, partenariat avec M6 dans le cadre de l'émission top chefs, partenariat Tour de France) complète bien nos outils de communication (site Internet, magazine Parcs édité à 19000 exemplaires, réseaux sociaux) pour lesquels nous notons également un accroissement d'intérêt.

Comme chaque année, la Fédération a été vigilante et mobilisée pour défendre nos intérêts dans le cadre d'évolutions législatives ou dans les politiques publiques nationales. En 2019 nous avons ainsi amendé de nombreux textes de Loi : arrêté de pollution lumineuse, exonération compensation écologique, création OFB, hyper fréquentation, loi engagement et proximité. Nous avons participé et contribué au grand débat national, à la mise en place de l'Office Français pour la Biodiversité (ex AFB), participé activement à l'élaboration de la future stratégie des aires protégées qui associe les PNR pour la première fois. Comme vous le savez, j'ai l'honneur de présider la conférence des Aires protégées de l'Agence française pour la biodiversité, et j'ai également été désigné membre du conseil d'administration de l'office nationale pour la biodiversité pour le compte des gestionnaires d'aires protégées. C'est un signe de reconnaissance fort pour notre réseau.

Nous avons également été choisis pour porter la mission d'animation du réseau national Natura 2000 financé par le Ministère de la transition écologique. Ce réseau a pour objectif d'accroître l'ancrage de cette politique sur les territoires et fait suite à un travail co-porté par Réserves naturelle de France, la Fédération des Conservatoire des espaces naturels et notre Fédération. Je tiens à le remercier. Nous avons établi ces dernières années des relations de confiance importantes et je suis certain qu'elles seront encore amenées à se renforcer à l'avenir.

Enfin nous avons travaillé à accroître le lien avec les parlementaires et notamment le groupe d'étude en charge des Parcs naturels régionaux de l'Assemblée Nationale.

Je souhaite également profiter de ce bilan moral annuel pour vous remercier vous, membres de notre belle Fédération, pour votre soutien, et remercier tous nos partenaires publics et privés.

Voilà mon rapport moral pour l'année 2019.

Mais je ne peux le conclure sans faire référence à l'actualité. Comment ne pas avoir le sentiment que cette crise globale et historique nous dépasse. Elle met brutalement en lumière la fragilité des hommes. Nous la surmonterons ensemble. Mais elle nous posera une multitude de questions. La crise est mondiale et pourtant paradoxalement, une très grande partie des réponses se trouve sur les territoires ruraux, là où l'homme peut reconstruire les liens qu'il ignore depuis trop longtemps. Il ne s'agit pas de revenir en arrière, mais de trouver un nouveau modèle qui relocalise l'agriculture, l'économie, l'alimentation. Une société dans laquelle l'écologie n'est plus perçue comme un frein mais comme une urgente nécessité. Face à ces multiples défis, nous pouvons compter sur la capacité d'innovation des hommes. Nous pouvons compter également sur le réseau des Parcs naturels régionaux de France.

Je vous remercie